

ANNEXE 2 : Tarification des missions du SPANC

Désignation	Redevance
CONTRÔLE DES TRAVAUX (neuf)	
Examen préalable de la conception des installations neuves et réhabilitées	100 €
Vérification de l'exécution des travaux des installations neuves et réhabilitées	50 €
CONTRÔLE des INSTALLATIONS EXISTANTES	
Vérification de fonctionnement et d'entretien Contrôle périodique	90 €
Vérification de fonctionnement et d'entretien dans le cadre d'une vente immobilière Diagnostic vente	100 €

Désignation	Pénalité
Entrave au contrôle	150 €

*Délibération en date du 05 Avril 2018 fixant les tarifications des missions du SPANC de Chirols.
Les montants de ces redevances pourront être modifiés par l'approbation d'une nouvelle délibération du conseil municipal qui annulerait et remplacerait la délibération en vigueur.*